



## GARDIEN BRIGADIER (H/F)

Opération n° 085230100904814

Temps complet - Emploi permanent de catégorie C - À pourvoir dès le 01/06/2023

Située sur le littoral vendéen, entre mer, marais et forêt, Saint-Jean-de-Monts est une ville balnéaire de 8 900 habitants (station classée de tourisme 40-80 000 hab.) qui offre un cadre de vie agréable et une destination touristique d'exception grâce à son patrimoine naturel, ses multiples infrastructures sportives et culturelles ainsi que ses événements d'envergure. Sa population atteint environ 100 000 habitants l'été.

«Ville fleurie - 4 fleurs», «Ville prudente», «Ville Sportive», «Terre de Jeux 2024», «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» : la Commune cherche l'excellence, tant dans ses actions pour les administrés que dans les conditions de travail des agents.

Animés par des valeurs du bien vivre ensemble, les services de la Ville travaillent aux côtés des élus afin d'agir pour le développement durable et responsable de Saint-Jean-de-Monts.



**REJOIGNEZ  
NOUS !**

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser par courriel avant le 09/02/2023 à :  
rh@mairie-saintjeandemonts.fr ou à l'adresse ci-après :  
Madame le Maire - Hôtel de Ville - 18 rue de la plage  
CS40706 - 85167 Saint-Jean-de-Monts



# MISSIONS PRINCIPALES

Vous rejoindrez une équipe dynamique et solidaire, soucieuse d'assurer un service public de qualité au plus proche de la population. Animée par le Chef de service, elle est composée de quatre agents de police municipale, de deux agents de surveillance de la voie publique, d'une assistante administrative et de renfort estival ATPM. La commune est équipée d'un dispositif de vidéo protection et les agents de caméras portatives individuelles. L'équipe intervient sur deux communes, avec un paysage et des voies de circulation variés amenant à diversifier les moyens de déplacement. De nombreux projets sont gérés en commun et transversalité avec d'autres services municipaux. Les activités et événements culturels et sportifs sont multiples, nécessitant une présence renforcée de l'équipe. La fréquentation touristique liée à la saisonnalité offre une diversité des missions et de leur organisation, en lien étroit avec les forces de l'ordre et le SDIS.

## **MISSIONS :**

Vous participez pleinement à la prévention, à la surveillance, au maintien du bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publique, et assurez le développement d'une relation de proximité avec la population. Vos missions principales consistent à :

- assurer la protection des personnes et des biens sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- effectuer des patrouilles pédestres, VTT assistance électrique, véhicules
- assurer la sécurisation des manifestations et des cérémonies officielles
- orienter et aider la population et notamment les touristes en haute saison
- porter assistance et secours aux usagers
- instaurer une relation de confiance avec les usagers et encourager le partage de l'espace public et de ses usages
- contribuer à l'étroite collaboration avec les forces de l'ordre, le SDIS, l'ONF
- respecter les mesures liées aux pouvoirs de police du Maire, les dispositions légales et réglementaires
- rédiger des documents administratifs (mains courantes, procès-verbaux, rapports...)

## **PROFIL RECHERCHÉ :**

- Maîtrise du cadre réglementaire et légal en matière d'intervention
  - Qualités relationnelles, d'écoute active et de pédagogie, aptitude à la médiation
  - Aptitudes rédactionnelles, utilisation des outils numériques
  - Bonne aptitude physique liée aux missions
  - Sens du service public, du travail en équipe et de l'initiative
  - Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits avec fermeté et diplomatie en s'adaptant aux différents publics
  - Discrétion professionnelle, respect de la confidentialité, de la déontologie et de la voie hiérarchique
  - Capacité à rendre compte rapidement et efficacement aux autorités administratives et OPJ
  - Ponctualité, assiduité, rigueur
  - Capacité d'adaptation à des contextes et horaires variables (week-ends et jours fériés)
- 
- Permis B obligatoire
  - Expérience similaire en FPT souhaitée —Formation initiale effectuée
  - FCO et formation entraînement à l'armement à jour (aptitude au port d'armes B et D, au GTPI, PIE, bâton de défense télescopique, bombe incapacitante petite et grande capacités...)



## **CONDITIONS**

- Temps complet annualisé
- Travail en roulement le week-end, astreintes
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- CNAS, FDAS, Amicale du personnel,
- Politique active de formation
- CET, prévoyance